

Courrier des lecteurs: L'aide sociale se doit d'être un tremplin et non un piège

**Pascal Bregnard, directeur Caritas
Fribourg**

Publié le 25 juin 2024

Temps de lecture estimé : **1 minute**

Le système d'aide sociale fribourgeois est un filet de sécurité pour les plus vulnérables. Il se transforme parfois en un véritable parcours du combattant. En cause, une obligation de remboursement qui, au lieu de favoriser la réinsertion, risque de la compromettre. Comment encourager les bénéficiaires à reprendre une activité, à se former, à améliorer leur situation, si chaque franc gagné est amputé par le spectre du remboursement?

Cette épée de Damoclès qui plane au-dessus de leur tête décourage toute initiative. Cette situation les maintient dans une dépendance et coûte cher à la collectivité. De plus, cette approche stigmatise les bénéficiaires en les considérant comme des profiteurs, alors que pour la plupart l'aide sociale est une question de survie. Repenser le système d'aide sociale donnera aux bénéficiaires qui retrouvent une activité lucrative une réelle chance de se reconstruire, sans les entraver par une dette qui les handicape dès le départ.

Le projet de loi actuellement discuté maintient le remboursement de l'aide perçue indûment ou des avances sur l'assurance-invalidité par exemple. L'obligation de remboursement pour les autres bénéficiaires ne représente

que 10% des remboursements. Supprimer cette obligation pour ces personnes permettrait de valoriser une valeur chère à la Suisse: vivre de son propre travail.

Cette semaine, le Grand Conseil a l'occasion de rappeler que la solidarité ne doit pas être un piège, mais un tremplin. Une solidarité qui libère et qui permet à chacun de retrouver sa dignité et son autonomie.